



Comité social territorial

CST

Formation des membres des formations spécialisées (FSSSCT) et des Comités sociaux territoriaux (CST) en l'absence de FSSSCT – 1er mandat

Objectifs

- Identifier les différentes attributions de la F3SCT et de ses membres et les moyens dont ils disposent,
- Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Public Visé

- Membres représentants du personnel des Formations Spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (titulaires et suppléants).
- Membres représentants du personnel des Comités Sociaux Territoriaux qui n'ont pas de Formation Spécialisée (titulaires et suppléants).

Pré Requis

Etre représentant du personnel, membres du comité, qui ne siègent pas en formation spécialisée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active basée sur la mise en situation sur de cas relevant de leurs activités. Evaluation diagnostic permettant de mesurer les compétences existantes des participants et structurer les informations nécessaires aux participants en favorisant une action par le groupe.

Parcours pédagogique

Connaître la réglementation et les acteurs en matière de santé et de sécurité au travail
 Connaître les méthodes d'analyse des situations de travail, des postes, des risques et de diagnostic
 Repérer la diversité des différentes missions du CST
 Connaître les règles de l'organisation du travail et d'aménagement et de conception des lieux de travail
 Connaître le milieu professionnel, les règles de sécurité, les habilitations et autorisations par métier
 Connaître le rôle, les missions, les responsabilités, les droits, les obligations des membres du CST
 Analyser les méthodes et techniques de travail et le choix ; des équipements de travail et les projets ; d'aménagements, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles de santé et de sécurité, et de bien-être au travail ;
 Analyser les mesures prises pour l'adaptation des postes de travail aux handicapés ;
 Analyser les mesures d'aménagement des postes de travail permettant de favoriser l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires aux femmes enceintes
 Analyser les documents et rapports dont il est saisi dans le cadre de son activité
 Participer à une visite ou une enquête
 Préparer une réunion
 Participer à l'élaboration d'un plan d'action et d'un plan de formation
 Savoir communiquer et entretenir des relations avec les autres acteurs de la prévention

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé en SSCT et connaissant le fonctionnement de la fonction publique territoriale

SINCEO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 31 10443 31



Les + métier

Formation des membres des formations spécialisées (FSSSCT) et des Comités sociaux territoriaux (CST) en l'absence de FSSSCT – 1er mandat

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Formation accessible à différent



Durée

35.00 Heures

5 Jours

Effectif

3 à 10 participants

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Pierre TOUCOUERE
Réfèrent technique et pédagogique

Mail : pierretoucouere@sinceo.com